



NAO

9 février 2018

2ème réunion

Proposition de la direction

Employés: Augmentation générale de 1% des salaires réels au 1er avril 2018

La Cgt condamne le simulacre de négociations sur les NAO que les salariés ont subi ces dernières années. La direction du groupe Casino ne négocie pas, elle se contente de répondre à une obligation imposée par le code du travail « l'ouverture de négociation » tout en détournant l'essence même de la loi qui est de négocier.

Le salaire c'est quoi ?

C'est la contrepartie de la mise à disposition de l'entreprise de la force de travail du salarié, c'est aussi la reconnaissance de sa qualification. Le salaire est composé de 2 parties:

Une partie directement versée aux salariés: C'est le **salaire net**. L'autre partie, c'est le **salaire socialisé**, qui sert à financer « les biens publics ». Ce sont les cotisations sociales des salariés et des employeurs qui alimentent les caisses de la Sécurité Sociale, des retraites, de l'assurance chômage, etc... Les cotisations ne sont donc pas des « charges » mais elles constituent bien un salaire différé. Chaque membre de nos familles pouvant tomber malade, se retrouver au chômage, bénéficier d'une retraite... Ainsi, l'augmentation des salaires est le moyen de vivre mieux au quotidien et elle permet d'être mieux protégé, tout en préservant notre **modèle social**.

Depuis le 1er janvier 2018, via la baisse des cotisations patronales et salariales, le salaire net va légèrement augmenter mais ceci au détriment du salaire socialisé concernant la Sécurité Sociale, le chômage ou encore les retraites. A cela, va se rajouter la pression patronale concernant la politique salariale 2018 en expliquant que du fait de cette augmentation du salaire net, il ne faut pas revendiquer des mesures supplémentaires.

A casino on ne le dit pas mais on le pense ! Histoire de.... !

L'objectif du patronat est de gagner sur les deux tableaux :

- une baisse des cotisations patronales
- des mesures salariales réduites au maximum.



Les salariés produisent les richesses, les actionnaires se gavent !!!

N'oublions pas aussi, comme dans toutes filières, les intermédiaires !!!

La cgt dit STOP: Aucun salaire inférieur à 1800 € bruts !

C'est le minimum pour vivre décemment aujourd'hui, compte tenu notamment de l'augmentation importante du prix des dépenses incompressibles (loyers, gaz, électricité, carburants, ...). Le salaire doit refléter la richesse que les salariés créent tous les jours par leur travail. Les résultats du groupe sont bons mais nos salaires évoluent très peu. L'argent existe à Casino reste à chacun de s'en informer au lieu de tout accepter pour argent comptant. **RESTE A LA DIRECTION DE REVOIR SA COPIE LE 22 FEVRIER 2018 !**